

RAPPORT FINANCIER

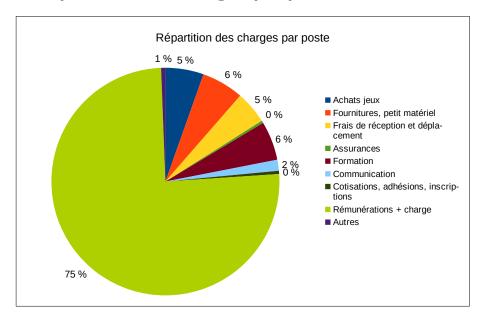
2022

1 Analyse du Compte de Résultat

cf annexe 1 : compte de résultat 2022

Pour analyser le compte de résultat 2022, on utilise celui de 2019 comme année de référence et celui de 2021 pour observer la dynamique de reprise post COVID.

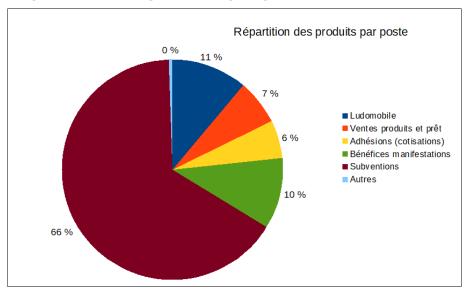
Répartition des charges par poste



- 75 % des dépenses sont liées au salariat de la ludothécaire (salaires charges: un peu plus de 23 000€). En augmentation par rapport à l'an dernier (+ 3000€), ceci s'explique par l'évolution naturelle salaire (hausse du point d'indice) et l'augmentation des charges patronales, en particulier une hausse importante du taux URSSAF auquel s'ajoute le report des charges 2020 et 2021 (mesures COVID).
- Le second poste de dépenses est celui des « fournitures et petit matériel » (plus de 1800€ soit environ 6 % des charges). A la fois plus élevé qu'en 2021 année sans LISLENJEUX et plus faible qu'en 2019 année d'installation à Pujaudran ce poste comprend principalement l'achat des matières premières pour la restauration de Lislenjeux (plus de 1000€), quelques petits équipements et les fournitures habituelles de fonctionnement de la ludothèque. Le petit équipement est constitué de 2 grandes cantines en métal pour stocker le matériel de Lislenjeux, 2 chevalets ardoise pour la communication dans les ludothèques et 2 enceintes bluetooth pour les réunions et le fonctionnement des séances de jeux de rôle.
- Le poste « formation » occupe cette année encore une part importante des dépenses (près de 1700€, soit plus de 5,5% des charges). Cela correspond aux frais d'inscription universitaire, et aux frais courants (déplacement, nourriture et hébergement) de notre ludothécaire, lors de ses huit semaines de formation de 2022.

- L'achat de jeux représente 5,5 % des dépenses, pour un budget d'environ 1650€. C'est moins que l'an dernier. L'analyse de l'utilisation de ce budget a déjà été abordée dans le bilan d'activité.
- Les « frais de réception et déplacement » (environ 4,5 % des dépenses) concernent la prise en charge des indemnités kilométriques des bénévoles et de la salariée, ainsi que les frais de bouche lors des réunions ou événements particuliers. Cette année, ce poste revient quasiment au niveau de 2019, attestant de la reprise des activités ludomobiles et des actions « sociales » et partenariales de l'association.

Répartition des produits par poste



L'ensemble des subventions (CCGT, CAF, Région, État) s'élève à 19000 € environ, et ne représente plus 66 % de nos recettes, contre 78 % en 2021. Ceci s'explique par la reprise d'activité notre association après la période COVID, qui nous a permis relancer les 2 postes d'autofinancement l'association: la ludomobile les et

bénéfices manifestation.

- La **ludomobile** représente 11 % de nos produits, soit 3200€ environ. C'est plus de 2 fois plus qu'en 2021 (1400€ environ) et comparable à la part des recettes de 2019.
- Les « bénéfices manifestations » (3000€ soit 10,5 % des produits), sont en hausse par rapport contre 700€ en 2021 (Lislenjeux n'avait pas eu lieu). Ces 3000€ sont le résultat des ventes effectuées à Lislenjeux (2700€ environ) ainsi que des ventes de jeux donnés ou désherbés de la ludothèque, que nous avons vendus via les circuits de « seconde main » (Vide d'Oc de l'Isle-Jourdain...).
- Les **ventes de produits** / **prêt** de jeu sont quasiment identiques à celles comptabilisées en 2021, soit environ 2000€. Les **cotisations** sont quant à elles en très légère hausse par rapport à 2021 (+ 150€).

CONCLUSIONS

- Sortie du COVID, l'Association a retrouvé en 2022 la capacité d'autofinancement qu'elle présentait en 2019, et même davantage (34 % d'autofinancement en 2022 contre 30 % en 2019). C'est une très bonne nouvelle!
- Le compte de résultat 2022 présente un déficit d'environ 2000€. Ce déficit correspond à des dépenses supplémentaires prévues et provisionnées depuis plusieurs années pour la formation de la ludothécaire et pour les reports de charge URSSAF (années COVID).

2 Les valorisations

Valorisation du bénévolat

L'évaluation du bénévolat est une donnée importante pour évaluer la vitalité de l'association. Il n'est pas toujours aisé de collecter les données, ce qui amène à certaines approximations.

Le volume global est évalué pour 2022 à 2313h, soit environ 1,3 ETP (Équivalent Temps Plein).

L'analyse de cette activité bénévole est présentée à la fin du rapport d'activité.

Ce volume horaire est valorisé à 37008€, qui viennent s'ajouter aux produits et charges numéraires.

Valorisation des mises à disposition / dons

Les mises à disposition des salles (Centre Social de l'Isle-Jourdain et ludothèque de Pujaudran sont évaluées à 10600€ pour les 745h contractualisées dans le CEJ.

La salle polyvalente de l'Isle-Jourdain est louée aux associations 180€ lorsqu'elles organisent des actions lucratives. L'entrée à Lislenjeux étant gratuite, nous sommes exonérés de cette location.

Cette année, les dons sont évalués à 1810€.

- contribution Biocoop + Crédit Mutuel pour notre festival Lislenjeux : 250€
- dons de jeux et matériel (roll-up) par les éditeurs pour Lislenjeux : 1500€
- Autres dons de jeux ou fournitures (usagers, partenaires) : 60€